



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3837 - Lundi 18 mars 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 25**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 5

- Résultats provisoires des régions P. 6 à 25

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 26 à 29**

- Marchés de fournitures et services courants P. 26 & 27

- Marchés de travaux P. 28 & 29

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 30 à 46**

- Marchés de fournitures et services courants P. 30 à 32

- Marchés de travaux P. 33 à 36

- Marchés de prestations intellectuelles P. 37 à 46



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Demande prix à commandes N°2024-016/PM/SG/SND/DG/PRM du 01/03/2024 pour la couverture médiatique et la conception de spots au profit du Service National pour le Développement (SND).

Financement : BUDGET DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT-EXERCICE 2024.

Publication : Quotidien des Marchés Publics 3827 du 04/03/2024.

Convocation : n°2024-062/PM/SG/SND/DG/PRM du 04/03/2024 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).

Nombre de plis reçus : trois (03) - Nombre de lot : 02

Enveloppe prévisionnelle lot 1 : 7 500 000 F CFA TTC.

Enveloppe prévisionnelle lot 2 : 7 500 000 F CFA TTC.

Lot 1 : OAB=6 211 271 ; OAE=8 403 484.

Lot 2 : OAB=6 042 299 ; OAE=8 174 875.

N°	Soumissionnaire	Montant minimum lu en FCFA		Montant maximum lu en FCFA		Montant minimum corrigé FCFA		Montant maximum corrigé en FCFA		Observations	Classement
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : Couverture médiatique et diffusion de communiqués au profit du SND											
01	IMEDIA SARL		7 175 580		7 479 430		7 175 580		7 479 430	Conforme	3 ^{ème}
02	CRAC		5 492 900		7 127 200		5 492 900		7 127 200	Conforme	1 ^{er}
03	IMPERIUM GROUP		5 752 500		6 295 300		5 752 500		6 295 300	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : CRAC pour un montant minimum de cinq millions quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cents (5 492 900) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions cent vingt-sept mille deux cents (7 127 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 04 mois par commande.											
Lot 2 : Conception et diffusion de spots télé au profit du SND											
01	IMEDIA SARL		5 192 000		6 112 400		5 192 000		6 112 400	Conforme	1 ^{er}
02	CRAC		5 970 800		7 280 600		5 970 800		7 280 600	Conforme	3 ^{ème}
03	IMPERIUM GROUP		5 428 000		6 324 800		5 428 000		6 324 800	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : IMEDIA SARL pour un montant minimum de cinq millions cent quatre-vingt-douze mille (5 192 000) francs CFA TTC et un montant maximum de six millions cent douze mille quatre cents (6 112 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 04 mois par commande											

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DUTRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Demande de prix à commandes n°204-008/MFPTPS/SG/DMP pour l'entretien et la réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit du MFPTPS - Références de la date de publication : quotidien n° 3822 du lundi 26 février 2024
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n° 2024-012/MFPTPS/SG/DMP/ du 29/02/2024
Date d'ouverture des plis : 05/03/2024 - Nombre de plis reçus dans les délais : Huit (08)
Nombre de plis reçus en retard : zéro (00) - Nombre de lot : unique - Financement : Budget Etat, Exercice 2024

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F.CFA HTVA		Montant corrigé en F.CFA HTVA		Montant lu en F.CFA TTC		Montant corrigé en F.CFA TTC		Rang	Observations
		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		
1	GARAGE WENDPOUIRE	10 066 000	21 246 000	8 093 064	17 081 784	11 877 880	25 070 280	9 549 816	20 156 505	2 ^e	Conforme : Variation du montant due à un rabais de 19,6%
2	G C V A	10 844 950	17 253 350	10 929 950	17 388 350	12 797 041	20 358 953	12 897 341	20 518 253	7 ^e	Conforme : Erreur de quantité minimum de l'item 9 de la Toyota Land Cruiser 11 AA0453 IT (2 au lieu de 1), Erreur de sommation du sous total de la Pick up 11AA 8214 (29 750 au minimum au lieu de 24750 et 49 750 au maximum au lieu de 44750) entrainant une variation de +0,78%
3	G S A	10 068 850	17 643 900	9 492 750	18 433 800	11 881 243	20 819 802	11 201 445	21 751 884	4 ^e	Conforme : Discordance entre le prix unitaire en lettre et en chiffres : (en lettre : 166 600 et en chiffres 366 600) de l'item 2 , 'item 12 (lettre :255 500 et en chiffre :55 500) de de la Toyota Land Cruiser 11 AA 0602 BF ; en lettre et en chiffre (en lettre : 33 600 et en chiffres : 60 000) de l'item 4 de la Toyota land cruiser 11 GN 06603 BF ; en lettre : 166 600 et en chiffre 333 300 de l'item 1 de la Toyota land cruiser 11AA0453IT; en lettre : 166 000 et en chiffre 33 000 de l'item 3 de la Pick up L200 11AA8764BF ; en lettre :50 000 et en chiffre 66 000 de l'item 1 de la Pick up L200 11 AA8210 BF; en lettre :160 000 et en chiffre :10 000 de l'item 3 de la pickup L200 11 AA 1735 BF; en lettre :107 700 et en chiffre: 807 700 de l'item 7 du véhicule 11AA 1108BF; en lettre :260 000 et en chiffre :160 000 de l'item 2 du véhicule 11AA1047BF entrainant une variation de +4,47%
4	G Z H	12 100 200	20 076 400	10 256 203	17 025 670	14 278 236	23 690 152	12 102 320	20 090 291	5 ^e	Conforme : Rabais de 15,28%, Erreur de quantité maximale (2 au lieu de 1) à l'item 4et 7 du véhicule 11AA0602BF, Erreur de multiplication

Résultats provisoires

											de l'item 3 du véhicule 11AA8764BF ; Erreur des quantités des items 3 et 4 (2 et 4)
5	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	10 500 000	18 134 000	10 845 000	18 666 000	12 390 000	21 398 120	12 797 100	22 025 880	6 ^e	Conforme : Erreur de sommation des sous totaux entraînant une variation de +2,93%
6	GARAGE ZOUNGRANA	8 335 325	16 988 275	8 335 325	17 168 275	9 835 684	20 046 165	9 835 684	20 258 565	3 ^e	Conforme : Omission du sous total du véhicule 11AA0531BF entraînant une variation de +0,99%
7	FASO GARAGE NOUVELLE VISION	17 182 000	27 987 100	-	-	20 274 760	33 024 778			Non classé	Non conforme : Offre hors enveloppe
8	GARAGE DE L'UNION	8 009 000	17 124 000	8 031 872	17 147 896	9 450 620	20 206 320	9 477 609	20 234 518	1 ^{er}	Conforme : Erreur de sommation entraînant une variation de + 0,13%

Attributaire : GARAGE DE L'UNION pour un montant de :

Minimum : Huit millions trente-un mille huit cent soixante-douze (8 031 872) FCFA HTVA soit neuf millions quatre cent soixante-dix-sept mille six cent neuf (9 477 609) FCFA TTC

Maximum : Dix-sept millions cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-seize (17 147 896) FCFA HTVA soit vingt millions deux cent trente-quatre mille cinq cent dix-huit (20 234 518) FCFA TTC

Le délai d'exécution ne devant pas excéder l'Exercice 2024 et trente (30) jours par commande

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de Propositions pour le recrutement d'un cabinet pour les activités de suivi-évaluation du projet de construction et de bitumage de la route régionale N°11 (RR11) KOLINKA-FARA-POURA CARREFOUR.

Nombre de propositions reçues : Trois (03) - Date d'ouverture des propositions techniques : 22/11/2023 - Date de délibération : 05/12/2023

Consultants/ Critères d'évaluation	ADA CONSULTANTS INC.	Groupement BGB MERIDIEN Sarl / CEFED INTERNATIONAL S.A.R.L	Groupement INTELCO CONSULTING / BECADIS
Expérience pertinente du consultant pour la mission /10	10	10	10
Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée aux rapports aux TDR/30	25	25	27
Qualification et compétence du personnel clé /60	44,5	53	59
Total/ Note sur 100 points	79,5	88	96
Appréciation	Qualifié	Qualifié	Qualifié

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'ONEA, président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), porte à la connaissance des soumissionnaires à la procédure de Demande de Prix N°039/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de curage du bassin anaérobie de la STBV de Zagtouli dans la ville de Ouagadougou au profit de l'office national de l'eau et de l'assainissement, de l'annulation de ladite procédure dont l'Avis a été publié le 21/02/2024 dans le quotidien N°3819 des marchés publics à la page 32.

Le Directeur Général,

Flandion Idrissa SOURABIE



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

UNIVERSITE DE OUAHIGOUYA

Demande de prix DPPX : N°2024 01/UOHG/P/PRM du 08 février 2024 relative à la fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'Université de Ouahigouya. Publication : Quotidien n°3817 du lundi 19 février 2024, page 31.
Convocation de la CAM : N°2024-002/MESRI/SG/UOHG/P/PRM du 26/02/2024. Financement : Budget de l'Université de Ouahigouya, Gestion 2024 Date de dépouillement : 29 février 2024. Nombre de soumissionnaires : 02

Soumissionnaires	Montant HTVA lu		Montant HTVA corrigé		Montant TTC lu		Montant TTC corrigé		Observations
	Mini	Max	Mini	Max	Mini	Max	Mini	Max	
Yamboubou Multi-Service	6 050 000	11 555 500	6 050 000	11 555 500	6 655 000	12 711 050	6 655 000	12 711 050	Conforme (1 ^{er})
Ets. Halaal Services	6 100 000	11 651 000	6 100 000	11 651 000	6 710 000	12 816 100	6 710 000	12 816 100	Conforme (2 ^{ème})
ATTRIBUTAIRE	Yamboubou Multi-Services pour un montant minimum de six millions six cent cinquante-cinq mille (6 655 000) francs CFA TTC et d'un montant maximum de douze millions sept cent onze mille cinquante (12 711 050) francs CFA TTC avec un délai d'exécution allant jusqu'au 31 décembre 2024.								

REGION DE L'EST

RECTIFICATIF SUIVANT DECISION DE L'ARCOP N°2024-L00118/ARCOP/ORD du 13 mars 2024

DEMANDE DE PRIX N° : 2024-004/MSHP/SG/CHR-FG/DG/PRM du 12/02/2024 pour l'entretien, la réparation et la maintenance du circuit d'oxygène au profit du Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma
Lot 1 : l'entretien la réparation et la maintenance du circuit d'oxygène ;
Lot 2 : l'entretien la réparation et la maintenance des climatiseurs.
Date d'ouverture : 26 février 2024- Date de délibération : 26 février 2024
Financement : budget CHR Fada, gestion 2024. Nombre de plis reçus : Lot 2 : sept (07) plis

Lot 2 : l'entretien la réparation et la maintenance des climatiseurs

Montant prévisionnel (E) 8 510 950 TTC

Moyenne arithmétique des montants des offres techniquement conformes (P) = 6 940 278

Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres (M) :

$$M = 0,6E + 0,4P = 7 882 681$$

Les offres en TTC inférieures à 0,85M = 6 700 279 sont déclarées anormalement basses ;

Les offres en TTC supérieures à 1,15M = 9 065 083 sont déclarées anormalement élevées.

Soumissionnaires	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
GTN	Min HTVA : 4 635 000 Max HTVA : 5 737 500	-	Min : 5 469 300 Max : 6 770 250	-	CONFORME	1 ^{er}
ANMS	Min HTVA : 5 175 000 Max HTVA : 5 881 500	-	Min : 6 106 500 Max : 6 940 170	-	CONFORME	4 ^{ème}
NIDIS sarl	Min HTVA : 5 326 000 Max HTVA : 6 128 800	-	Min : 6 284 680 Max : 7 231 984	-	CONFORME	5 ^{ème}
ZIDA WENTON SERVICE	Min HTVA : 5 383 000 Max HTVA : 6 126 500	-	Min : 6 351 940 Max : 7 229 270	-	CONFORME	6 ^{ème}
FROID 2000	Min HTVA : 7 242 500 Max HTVA : 7 242 500	-	Min : 7 146 300 Max : 8 546 150	-	Non conforme Offre hors enveloppe	Non classé
BFTM	Min HTVA : 4 880 000 Max HTVA : 5 687 000	-	Min : 5 758 400 Max : 6 710 660	-	CONFORME	2 ^{ème}
KGS	Min HTVA : 4 887 500 Max HTVA : 5 728 250	-	Min : 5 767 250 Max : 6 759 335	-	CONFORME	3 ^{ème}
Attributaire provisoire	GTN, pour un montant en FCFA HTVA minimum de quatre millions six cent trente-cinq mille (4 635 000) et maximum de cinq millions sept cent trente-sept mille cinq cents (5 737 500) avec un délai d'exécution est de quinze jours (15) par commande.					

Résultats provisoires

REGION DU NORD

DEMANDE DE PRIX : N°2024-05/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 11 Février 2024 relatif aux travaux de réalisation de trois (03) forages à gros débit/gros diamètre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord (DREA/N).
Publication : Revue des marchés publics N°3820 du 22/02/2024 ; Date de dépouillement : 28 Février 2024 ;
Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Soumissionnaires	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observations
FAC FRIST AFRIQUE	20 815 200	20 815 200	CONFORME
CAMF	18 000 428	18 000 428	Planning non conforme ✓ La foration et l'équipement doivent se faire au même moment au lieu du décalage d'une semaine qui pourrait entraîner des éboulements ou la perte de forages ✓ Entre le développement et le pompage d'un forage on doit avoir au maximum 72 heures au lieu d'une semaine comme mentionné dans le planning. ✓ Les travaux du Génie civil doivent commencer après l'obtention des analyses. Méthodologie d'exécution non conforme ✓ Le forage sera déclaré positif si le débit obtenu est de 0.7m3/h au lieu de 5m3/h comme demander dans le dossier ; ✓ Le taux d'arsenic 50ug/l n'est pas conforme à l'OMS c'est-à-dire dans le CCTP ; ✓ Non maîtrise du dossier car il s'agit uniquement de la réalisation des forages à gros débits pour des éventuelles utilisation des AEPS au lieu des pompes à motricités humaines donc pas de superstructures ni de margelles.

Attributaire : FAC FRIST AFRIQUE pour un montant de Vingt millions huit cent quinze mille deux cents (20 815 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours

Demande de prix : N°2024 - 04 /MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 11 Février 2024 pour la réalisation de quatre (04) blocs de latrines a cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, et la réalisation un (01) blocs de latrines a quatre (04) poste dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivants avec un handicap moteur dans la région du nord Publication : Revue des marchés publics N°3820 du 22/02/2024 ;
Date de dépouillement : 28 Février 2024 ;Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Soumissionnaires	Montant HT FCFA		Montant TTC FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
ETS NERI	28 870 470	28 870 470	28 167 155	28 167 155	Conforme
ER BTP	29 875 541	29 875 541	35 253 138	35 253 138	Non conforme • Agrément technique Non conforme : ▪ Agrément B2 fourni au lieu de LP OU R1 ou R2 demandé dans le dossier : non conforme • Le personnel non conforme : ▪ Chef de mission : 01 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Conducteur de travaux n1 : 01 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Conducteur de travaux n2 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef de chantier n1 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef de chantier n1 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef de chantier n2 : diplôme, année d'expérience et projet similaire non fourni ▪ Chef de chantier n3 : diplôme, année d'expérience et projet similaire non fourni ▪ Chef de chantier n4 : diplôme, année d'expérience et projet similaire non fourni ▪ Chef de chantier n5 : diplôme, année d'expérience et projet similaire non fourni ▪ Chef maçon n1 : 01 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef maçon n2 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef maçon n3 : 01 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef maçon n4 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 ▪ Chef maçon n5 : 00 projet similaire fourni au lieu de 03 • Matériels : ▪ Citerne à eau : Les Visites techniques, assurance et carte grise non fournies • Méthodologie : Non fourni
ETS SORE ET FRERES	26 140 918	26 144 060	30 846 283	30 849 990	Non conforme • Personnels ▪ Chef de chantier n4 : 00 projet similaire au lieu de 03 ▪ Chef d'équipe maçon n4 : 02 projets similaire au lieu de 03 • Matériels ▪ Camion benne : Les Visites techniques, assurance et carte grise non fournies ▪ Camion citer a eau : Les Visites techniques, assurance non fournies Planning d'exécution : Non fourni

Attributaire ETS NERI pour un montant de vingt-trois millions huit cent soixante-dix mille quatre cent soixante-dix (23 870 470) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-006/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 24/01/2024 POUR LA MISE EN PLACE DE CINQ (05) COMITES D'USAGERS D'EAU (CUE) DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL) - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3803 du 30/01/2024

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture : n°2024-009/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 07/02/2024

Délibération : n°2024-012/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 27/02/2024

Date de dépouillement : 13/02/2024 - Date de délibération : 01/03/2024 - Méthode de sélection : Moindre coût

Soumis-sionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Accord de groupement et procurature de signature	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : Agrément technique (Fs3 minimum)	Le domaine des activités du candidat	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues conformes	Rang	Observations
Lot 1 : Mise en place de deux (02) Comités d'Usagers d'Eau (CUE) dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-PCL).							
Groupement ERHA/ IGIP Afrique	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	13	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
BGB MERIDEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	10	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution

Résultats provisoires

							des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Lot 2 : Mise en place de deux (02) Comités d'Usagers d'Eau (CUE) dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-PCL).							
Groupement ERHA/ IGIP Afrique	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	13	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
BGB MERIDEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	10	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Lot 3 : Mise en place d'un (01) Comité d'Usagers d'Eau (CUE) dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-PCL).							
BGB MERIDEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	1 ^{er} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de

Résultats provisoires

							2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	1 ^{er} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
C.A.C.I CONSEILS SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	10	3 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
ERHA-SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	07	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
IGIP Afrique SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	6 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés

MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-005/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 24/01/2024 RELATIF AU SUIVI-CONTROLE A PIED D'ŒUVRE ET INTERMEDIATION SOCIALE EN VUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE CENT CINQUANTE (450) LATRINES FAMILIALES DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL) - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024
Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3803 du 30/01/2024
Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)
Ouverture : n°2024-009/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 07/02/2024
Délibération : n°2024-012/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 27/02/2024 - Date de dépouillement : 13/02/2024
Date de délibération : 01/03/2024 - Méthode de sélection : Moindre coût

Soumis-sionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Accord de groupement et procurati	Les qualifications du candidat dans le	Le domaine des activités du candidat	Les références du candidat concernant l'exécution	Rang	Observations
-------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--	--------------------------------------	---	------	--------------

Résultats provisoires

		on de signature	domaine des prestations : Agrément technique (Aac pour le lot1 et lot2 et Ap pour le lot3 minimum)		de marchés analogues conformes		
Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de deux cents (200) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupement SINET/EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	14	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement 3es/BEPAD	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement FAZEL/AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	09	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	6 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de

Résultats provisoires

							bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	05	7 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés Aucun marché similaire fourni n'est conforme
Lot 2 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de deux cent cinquante (250) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupement SINET/EDEBF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	14	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement	Fourni conforme	Fourni	Fourni	Fourni	11	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i>

Résultats provisoires

t 3es/BEPAD		conforme	conforme	conforme			Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement FAZEL/AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	09	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	6 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	05	7 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement	Fourni conforme	Fourni	Fourni	Fourni	03	8 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i>

Résultats provisoires

t SAPAD/CE TIS		conforme	conforme	conforme			Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme
Lot 3 : Mise en œuvre de l'intermédiation sociale en vue des travaux de réalisation de quatre cent cinquante (450) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupement EDE BF/SINET	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	17	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
ERHA- SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	15	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement 3ES/BEPA D	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	09	3 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.

Résultats provisoires

SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
Groupement FAZEL/AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	04	7 ^{ème}	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>

Résultats provisoires

AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
BGB MERIDIEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme

REGION DU SUD OUEST

Demande de prix N°2024-001/R.SUO/P.NBL/C.KPR/M/SG/CCAM du 23 janvier 2024 pour les travaux de de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Kpouéré dans la commune de Kpouéré, Région du Sud-ouest
 FINANCEMENT : FDC III - FICOD/KFW – commune de Kpouéré
 Date de publication : Revue des Marchés Publics n°3803 du 30 janvier 2024
 Date de publication des résultats de l'analyse des offres techniques : Revue des Marchés Publics n°3825 du 29 février 2024
 Date d'ouverture des offres financières : 06 mars 2024
 Nombre de plis reçus : 01

Lot unique : Travaux de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Kpouéré dans la commune de Kpouéré, Région du Sud-ouest

Rang	Entreprises	Scores techniques /100	Montant lu publiquement HTVA	Montant corrigé HTVA	Scores financiers /100	Scores finaux : (S(t)x0,7) + (S(f)x0,3)	Observations
1 ^{er}	JM TRAVAUX	86	51 607 102	51 607 102	100	90,20	Offre conforme

Attributaire : JM TRAVAUX avec un montant de cinquante-un millions six cent sept mille cent deux (51 607 102) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Demande de prix N°2024-001/R.SUO/P.IB/C.ORNK/CCAM du 02 janvier 2024 pour les travaux de de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Oronkua dans la commune de Oronkua, région du Sud-ouest.

FINANCEMENT : FDC III - FICOD/KFW – commune de Oronkua
 Date de publication : Revue des Marchés Publics n°3792 du 15 janvier 2024
 Date de publication des résultats de l'analyse des offres techniques : Revue des Marchés Publics n°3818 du 20 février 2024
 Date d'ouverture des offres financières : 27 février 2024
 Nombre de plis reçus : 01

Lot unique : Travaux de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Oronkua dans la commune de Oronkua, Région du Sud-ouest

Rang	Entreprises	Scores techniques /100	Montant lu publiquement HTVA	Montant corrigé HTVA	Scores financiers /100	Scores finaux : (S(t)x0,7) + (S(f)x0,3)	Observations
1 ^{er}	TZ CONSTRUCTION	93	55 232 565	55 232 565	100	95,10	Offre conforme

Attributaire : TZ CONSTRUCTION avec un montant de cinquante-cinq millions deux cent trente-deux mille cinq cent soixante-cinq (55 232 565) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-007/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 24/01/2024 POUR LE SUIVI-CONTRÔLE À PIED D'ŒUVRE ET DE L'INTERMEDIATION SOCIALE EN VUE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIE (AEPS), DE TROIS (03) MINI AEP ET DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL). Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3803 du 30/01/2024

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture : n°2024-009/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 07/02/2024

Délibération : n°2024-012/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 27/02/2024

Date de dépouillement : 13/02/2024. Date de délibération : 01/03/2024. Méthode de sélection : Moindre coût

Soumissionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Accord de groupement et procuration de signature	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (Eu3 pour le lot1, Eu2 pour le lot2 et Fsic1 pour le lot3 minimum)	Le domaine des activités du candidat	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues conformes	Rang	Observations
Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre et mise en œuvre de l'intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement pour les travaux de réalisation d'un (01) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) à Kougri, Commune de Zam, Province du Ganzourgou au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
C.A.C.I Conseils SA.	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	15	1 ^{er}	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement AGCOP/ EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	10	2 ^{ème}	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	04	3 ^{ème}	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FAZEL SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02	4 ^{ème}	<u>Non retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à

Résultats provisoires

							des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Lot 2 : Mise en place de deux (02) Comités d'Usagers d'Eau (CUE) dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-PCL).							
Groupement ERHA/ IGIP Afrique	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	13	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
BGB MERIDEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	10	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Lot 3 : Mise en place d'un (01) Comité d'Usagers d'Eau (CUE) dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA-PCL).							
BGB MERIDEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	12	1 ^{er} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de

Résultats provisoires

							références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	Non conforme Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASEM CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	03 dont 00 lms	-	Non conforme Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
CET-BTP ET SERVICES	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	00	-	Non conforme Le bureau ne dispose pas de références similaires en conforme. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SID SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	Non conforme Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS ; La lettre de manifestation d'intérêts n'a pas été signée.
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	Non conforme L'agrément technique de la catégorie EE fourni suivant l'arrêté n°2021-

Résultats provisoires

		on de signature	domaine des prestations : Agrément technique (Aac pour le lot1 et lot2 et Ap pour le lot3 minimum)		de marchés analogues conformes		
Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de deux cents (200) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupement SINET/EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	14	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement 3es/BEPAD	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement FAZEL/AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	09	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	6 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de

Résultats provisoires

							bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	05	7 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés Aucun marché similaire fourni n'est conforme
Lot 2 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de deux cent cinquante (250) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupement SINET/EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	14	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement	Fourni conforme	Fourni	Fourni	Fourni	11	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i>

Résultats provisoires

t 3es/BEPAD		conforme	conforme	conforme			Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupemen t FAZEL/AFR IK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	11	2 ^{ème} ex	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	09	4 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	08	5 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	6 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERI E SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	05	7 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupemen	Fourni conforme	Fourni	Fourni	Fourni	03	8 ^{ème}	<i>Non retenu pour la suite de la procédure</i>

Résultats provisoires

t SAPAD/CE TIS		conforme	conforme	conforme			Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme
Lot 3 : Mise en œuvre de l'intermédiation sociale en vue des travaux de réalisation de quatre cent cinquante (450) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)							
Groupemen t EDE BF/SINET	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	17	1 ^{er}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
ERHA- SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	15	2 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupemen t 3ES/BEPA D	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	09	3 ^{ème}	<i>Retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.

Résultats provisoires

SERAT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	06	4 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
Groupement FAZEL/AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	04	7 ^{ème}	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
FASO INGENIERIE SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	03	8 ^{ème} ex	<p><i>Non retenu pour la suite de la procédure</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>

Résultats provisoires

AFRIQUE DJIGUI	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> L'agrément Arrêté N°2018-063/MEA/CAB Portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable de catégorie Fe2, Fsic3, F13, Fc2, Eu3 délivré le 16/04/2018 est expiré depuis le 15/04/2023 et n'est pas du domaine de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
BGB MERIDIEN SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme
CET-BTP & SERVICE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Fourni conforme	-	-	<i>Non conforme</i> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**

P. 26 & 27
P. 28 & 29

Fournitures et Services courants

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

Entretien et réparation des biens mobiliers (copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix
N°2024-011/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM
Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO,
gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et réparation des biens mobiliers (copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : l'entretien et réparation des biens mobiliers (copieurs) au profit de l'Atelier Central de Maintenance (ACM) et de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer

un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent vingt-sept mille (327 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant **le jeudi 28 mars 2024 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de Dix millions neuf cent mille (10 900 000) francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama SORI

Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi

Avis de demande de prix
n°2024-04/MSJE/SG/DMP du 12/03/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'avis général de passation des marchés du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi.

1. Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi lance une demande de prix ayant pour objet « acquisition de fournitures de bureau au profit du MSJE » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La consistance des prestations se résume en lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE).
Le délai de livraison ne devrait pas excéder quatorze (14) jours pour chaque commande. La validité du contrat est l'année budgétaire 2024.
3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sis au 3ème étage du bâtiment administratif, côté Est dudit bâtiment jouxtant l'ACOMOD ; téléphone 70 30 86 60.
4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : à la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, sise au 395 Avenue Ho Chi Minh et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sis au 3ème étage de l'Hôtel administratif, côté nord de la Mairie de l'arrondissement N°1 (ex. mairie de Baskuy), téléphone 70 30 86 60 avant **le 28 mars 2024 à 9 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle en TTC est de : 20 000 000 F FCA

*Le Président de la Commission d'Attribution
des Marchés du MSJE*

Boureima SAWADOGO

Travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ

AVIS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° : 2024-014/MESRI/SG/UJKZ/P/CDP/PRM

1. Le Burkina Faso a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES), financement IDA 2024, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ.
2. La Personne Responsable des Marchés sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer des travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ.
L'offre est composée d'un lot comme suit :
Lot unique : Travaux d'électrification des bâtiments pédagogiques en énergie solaire au sein de l'UJKZ pour un montant de Trois cent quatre-vingt-huit millions huit cent cinquante et un mille trois cent quarante-neuf (388 851 349) francs CFA
3. Le délai d'exécution ne devrait pas dépasser quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sise à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 et prendre connaissance des documents tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 7 heures 30 mn à 16 heures et le vendredi de 7 heures 30 mn 16 heures 30 mn.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en s'adressant à la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, contre un paiement non remboursable de Deux cent mille (200 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'Université Joseph KI-ZERBO. La méthode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 2 avril 2024 à 9h 00 mn TU.**
8. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion de présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO le **2 avril 2024 à 9h00 mn précises.**
9. Les offres resteront valables pendant Cent vingt (120) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur dépôt.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme bancaire, pour un montant de Onze millions cinq cent mille (11 500 000) francs CFA.

*La Personne Responsable des Marchés Publics
Président de la CAM*

Adama SORI

PATRID FONDATION

Travaux d'implantation et de réalisation de trois (03) forages positifs d'un débit minimum de 5m³/h équipé d'électropompe immergée et de polytank de 10 m³ dans la commune de Dori.

Nom du projet : « Maitrise inclusive et participative des terres et de l'eau pour la paix », en abrégé projet Jam'Borders.

Localisation du projet : Le projet intervient dans la Région du Sahel, précisément dans les communes de Dori, Seytenga, et Falagountou dans la province du Séno, Gorom-Gorom dans l'Oudalan, et Djibo dans le Soum.

Résumé du projet : Mis en œuvre par UFC-Dori en partenariat avec l'Association UNIJED/Afrique de Djibo et UFC-Gorom Gorom pour une durée de trois (03) ans (janvier 2022 - Décembre 2024), le projet Jam'Borders a pour objectif de promouvoir la stabilité économique, politique et sociale et la résilience des communautés vivant dans des régions fragiles, notamment le long des frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, et à favoriser la résolution locale des conflits et la prévention de l'extrémisme violent.

Source de financement : Le Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne en coopération avec la Banque Publique Allemande de Développement KfW, et à travers la Fondation PATRID.

Services dont la réalisation est demandée : Travaux d'implantation et de réalisation de trois (03) forages positifs d'un débit minimum de 5m³/h équipé d'électropompe immergée et de polytank de 10 m³ dans la commune de Dori.

Allotissement

Allotissement	Région	Province	Commune	Site/Secteur
Lot1	Sahel	Séno	Dori	Secteur 5 de la ville de Dori
Lot2				Secteur 4 de la ville de Dori
Lot3				Secteur 1 de la ville de Dori

Un soumissionnaire peut candidater pour un ou pour plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

Date limite pour les travaux et services

Le contrat complet doit être achevé comme prévu au paragraphe 1 de la section 2 du DAO.

Partenaire d'exécution et parties prenantes

UFC-Dori, UFC-Gorom Gorom et UNIJED/Afrique de Djibo, les services techniques publics intervenant sur les thématiques abordées par le projet (Environnement, Eau et Assainissement, Agriculture et Elevage, etc.), les groupes socioculturels de la région du Sahel, etc.

Les documents à soumettre sont définis dans le paragraphe 13 de la section 1 du DAO - Instructions aux soumissionnaires.

Exigences minimales pour les soumissionnaires

Pour remporter l'appel d'offres, un soumissionnaire doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

Expérience de travail

Le soumissionnaire se doit de justifier de l'achèvement satisfaisant d'au moins 2 (deux) marchés de travaux de réalisation d'un forage positif (5m³/h) équipé d'électropompe immergée avec polytank ou château (5m³ ou 10m³) et d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA en valeur contractuelle pour chacun d'entre eux respectivement réalisés au Burkina Faso et/ou dans les pays de la région au cours des cinq (05) dernières années pour chaque lot.

Capacité financière

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq dernières années est d'au moins vingt-huit millions (28 000 000) Francs CFA pour chaque lot. L'accès au crédit et aux autres facilités financières doit être au min-

imum de treize millions neuf cent cinquante mille (13 950 000) Francs CFA pour chaque lot.

Ressources humaines

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose du personnel minimum suivant pour chaque lot : un conducteur des travaux de niveau minimum ingénieur en hydraulique ou en génie rural, un géophysicien de niveau BAC + 2 au moins en hydrogéologie, en géologie ou tout diplôme équivalent, un chef de chantier de niveau minimum technicien en hydraulique en génie rural ou génie civil, un chef foreur, un chef d'équipe développement et essai de pompage, un électromécanicien/électricien de niveau CAP/BEP en électromécanique/mécanique, un plombier de niveau BEPC/BEP, un maçon de niveau BEPC/BEP ayant au moins cinq (5) ans d'expérience, et avoir à son actif au moins deux (02) projets exécutés avec succès dans le domaine du génie civil.

Inventaire de l'équipement

Le soumissionnaire devra justifier de la mise à disposition du matériel minimum exigé pour la réalisation du chantier pour chacun des lots.

NB : Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer, y compris la version électronique, à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA aux adresses mentionnées ci-après :

- au secrétariat de l'Union Fraternelle des Croyants de Dori, tous les jours ouvrables, à partir de la date de la présente publication jusqu'au 02 avril 2024, de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30 ;
- au secrétariat du SPONG (Secrétariat Permanent des ONG) sis à Ouaga 2000, côté sud-ouest de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, exclusivement du 03 au 05 avril 2024 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Date limite et lieu de soumission des offres

Les offres devront être soumises aux adresses et horaires ci-dessus mentionnés, au plus tard le 05 avril 2024 à 10h00.

Évaluation des offres

Tout soumissionnaire doit fournir les informations prévues dans les sections 1 et 3 des documents de l'appel d'offres. L'évaluation des offres est effectuée en deux étapes :

- Évaluation technique : Les informations requises sont évaluées selon une approche « succès » ou « échec » conformément aux critères indiqués à la section 1. Seul un soumissionnaire obtenant un « succès » à chacun des critères requis sera soumis à l'évaluation financière.
- Évaluation financière : Le meilleur soumissionnaire est celui dont l'offre financière est la plus basse et est conforme à l'ensemble des exigences.

La procédure d'évaluation des offres est prévue au paragraphe 28 de la section 1 - Instructions aux soumissionnaires.

L'ouverture des plis se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer, le **05 avril 2024 à 10h30 au SPONG** et, par visioconférence, à partir du siège de UFC-Dori.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

72 69 12 77/66 18 64 66/70 72 06 79.

Le Coordonnateur de UFC-Dori

François Paul RAMDE

Officier de l'Ordre de l'Étalon du Burkina



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 30 à 32 |
| * Marchés de Travaux | P. 33 à 36 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 37 à 46 |

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEFP de la région de la Boucle du Mouhoun

**Avis de demande de prix N° 2024-.....MATDS/RBMH/GOV-DDG/SG du
Financement : Budget de l'Etat -Gestion 2024**

. Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, Exercice 2024, l'autorité contractante (DREP/BMH) lance une demande de prix pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEFP de la région de la Boucle du Mouhoun.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation de service se compose en quatre lots comme suit :

-Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEFP dans la province du Mouhoun

-Lot 2 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MEFP dans la province des Balé

-Lot 3 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures provinciales déconcentrées du MEFP dans la province de la Kossi et des Banwa

- Lot 4 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs des structures provinciales déconcentrées du MEFP dans la province du Sourou et du Nayala

Les candidats devront présenter une soumission par lot et chaque candidat ne peut être attributaire d'au plus deux (02) lots.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024.

4. Le candidat éligible, intéressé peut obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction régionale de l'économie et de la planification de la Boucle du Mouhoun, tél : 20 52 02 00

5. le candidat doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction régionale de l'économie et de la planification de la Boucle du Mouhoun, tél : 20 52 02 00 moyennant paiement d'un montant non

remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA par lot auprès de la Trésorerie régionale de la Boucle du Mouhoun.

Les montants prévisionnels sont :

• **Lot 1** pour un prévisionnel de cinq millions (5 000 000) francs CFA ;

• **Lot 2** pour un montant prévisionnel de quatre millions (4 000 000) francs CFA ;

• **Lot 3** pour un montant prévisionnel de Six millions (6 000 000) francs CFA

• **Lot 4** pour un montant prévisionnel de cinq millions quatre cent vingt-neuf mille quatre cent trente-sept (5 429 437) francs CFA

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2, cent cinquante mille (150 000) pour le lot 3 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction régionale de l'économie et de la planification de la Boucle du Mouhoun, tél : 20 52 02 00, avant **le 28 mars 2024 à 9h 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Présidente de la Commission régionale d'attribution des marchés

Adjara KIENEGA/OUEDRAOGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition et livraison du mobilier scolaire au profit de la commune de Koubri.

Avis de demande de prix
N°2024-02/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM
Financement : Budget communal, gestion 2024.
Montant prévisionnel du lot unique :
Lot 1 : 15 000 000 TTC ; lot 2 : 15 000 000 TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Koubri.

1. La mairie de Koubri lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et livraison de mobilier scolaire au profit de la commune de Koubri tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est composée de deux (02) lots et intitulés comme suit :

Lot 1 : acquisition et livraison de mobilier scolaire CP ;

Lot 2 : acquisition et livraison de mobilier scolaire CM et LC.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la régie de recettes ou dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis à la mairie de Koubri.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun de deux (02) lots à la régie des recettes de la Commune de Koubri, sise à la nouvelle mairie de Koubri.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie, avant le **28/04/2024 à 09 heures 00 minute.**

Ces offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : quatre cent cinquante mille (450 000) CFA.

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

Location de salles de réunions et de conférences dans le cadre des activités du CBA

Avis de demande de prix à commandes No 2024-002/MDI-CAPME/SG/CBA/DG/PRM du 05/02/2024
Financement : budget du CBA, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de salles de réunions et de conférences dans le cadre des activités du CBA, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques et morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations sont fournies en deux (02) lots :

📄 **lot 1** : location de salles de réunions et de conférences dans la zone de Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua et Orodara) pour un montant prévisionnel de neuf millions quatre cent mille (9 400 000) FCFA TTC ;

📄 **lot 2** : location de salles de réunions et de conférences dans la zone de Ouagadougou (Ouagadougou, Koudougou, Léo et Sapouy) pour un montant prévisionnel de six millions deux cent soixante mille (6 260 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour tous les lots.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 1 et cent vingt mille (120 000) F CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant le **28/04/2024 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Xavier BOUMBOUNDI

CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

Prestations de service de pause-café et déjeuner au profit du CBA.

Avis de demande de prix à commandes
No 2024-001/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 05/02/2024
Financement : budget du CBA, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés Publics exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le Conseil Burkinabè de l'Anacarde dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, les Prestations de service de pause-café et déjeuner au profit du CBA, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en deux (02) lots :

-Lot 1 : Prestation de service de pause-café et déjeuner dans la zone de Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua et Orodara) ;

-Lot 2 : Prestation de service de pause-café et déjeuner dans la zone de Ouagadougou (Ouagadougou, Koudougou, Léo et Sapouy).

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder soixante (60) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chaque lot.

6. Les offres doivent être présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

➤ Lot1 : un million (1 000 000) francs CFA ;

➤ Lot2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Ces garanties financières, accompagnées des offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, avant le **28/04/2024 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du marché par lot et en Francs CFA Toutes Taxes Comprises est de :

❖ **Lot 1** : quarante trois millions sept cent vingt cinq mille (43 725 000)

❖ **Lot 2** : vingt millions sept cent soixante dix mille (20 770 000) ;

**La Personne Responsable des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Xavier BOUMBOUNDI

Réalisation de quatre (04) forages positifs équipés

Avis de demande de prix

N°2024-01/RCEN/PKAD/C-KBR/M/SG/PRM du 22 Février 2024

Financement : Transfert MENAPLN + Budget communal pour le lot 1 et Budget communal pour le lot 2, gestion 2024.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés Publics gestion 2024, de la Commune de Koubri.

1. La Commune de Koubri dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de quatre (04) forages positifs équipés à l'école de Guiguentenga « B », au marché central de Koubri, dans le village de Pikiéko et au service de l'environnement de Koubri au profit de la commune de Koubri, et répartis en deux (02) lots tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément Fn dans le domaine de l'hydraulique, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont répartis en deux (2) lots que sont :

- lot 1 : réalisation de deux (02) forages positifs équipés à l'école de Guiguentenga « B » et au marché central de Koubri ;
- lot 2 : réalisation de deux (02) forages positifs équipés dans le village de Pikiéko et au service de l'environnement de Koubri.

Le budget prévisionnel toutes taxes comprises est de treize millions six cent cinquante-quatre mille deux cent sept (13 654 207) francs CFA pour chacun des deux (02) lots.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Koubri ou à la régie de Koubri ou encore en appelant au 64 41 63 55.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la régie de recettes de la mairie de Koubri sise à la nouvelle mairie et moyennant une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA pour chacun de deux (02) lots. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400.000) francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **28/04/2024 à 09 heures 00 minute TUL**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

Réalisation d'un poste d'eau autonome dans la commune de Koudougou au profit du Conseil régional du Centre-Ouest

Avis de demande de prix

N° : 2024-01/RCOS/CR/SG/PRM

Financement : Budget du Conseil régional (fonds propres), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Conseil Régional du Centre-Ouest.

Le Conseil Régional du Centre-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément minimum U1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en lot unique :

Lot unique : Réalisation d'un poste d'eau autonome dans la commune de Koudougou au profit du Conseil régional du Centre-Ouest.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés au Conseil régional du centre-Ouest.

a

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés du Conseil régional du centre-Ouest, BP 403 Koudougou; tél 25 44 05 16 / 76 27 00 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

- lot unique : Six cent mille (600 0000) Francs CFA ;

Les offres devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés du Conseil régional du Centre-Ouest, avant **le 28/04/2024, à 09 heures 00 mm TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel en francs CFA TTC : Vingt-quatre millions (24 000 000).

*Président de la Commission
d'attribution des marchés*

BADO Pyma

Travaux de construction du siège du conseil régional de la jeunesse du Centre-Ouest

Avis de demande de prix

N°: 2024-02/RCOS/CR/SG/PRM

Financement : budget du Conseil Régional (fonds propres), gestion 2024

1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Conseil Régional du Centre-Ouest.

Le Conseil Régional du Centre-Ouest lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément minimum B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en un lot comme suit :

Lot unique : Travaux de construction du siège du conseil régional de la jeunesse du Centre-Ouest

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés au Conseil régional du centre-Ouest.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés du Conseil régional du centre-Ouest, BP 403 Koudougou; tél 25 44 05 16 / 76 27 00 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

- lot unique : Sept cent cinquante mille (750 0000) Francs CFA ;

Les offres devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés du conseil Régional du Centre-Ouest, avant **le 28/04/2024, à 09 heures 00 mm TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel en francs CFA TTC est de Vingt-neuf millions (29 000 000).

*Président de la Commission
d'attribution des marchés*

BADO Pyma

Construction d'infrastructures du préscolaire au profit de la commune de Samogohiri, Province du Kéné Dougou, Région des Hauts-Bassins

Avis de Demande De Prix

N° 2024-01/RHBS/PKND/CSMGH/M/SG/CAM

Financement : Budget Communal/Ressources Transférées MENAPLN, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Samogohiri.

1. La commune de Samogohiri lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un agrément technique B1 minimum pour l'unique lot couvrant la région des Hauts-Bassins obligatoire.

Les travaux sont en lot unique comme suit :

• Travaux de construction d'un Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) à Samogohiri (Budget prévisionnel : 53 809 524 Francs CFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Samogohiri téléphone : 70 09 88 43.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la mairie de Samogohiri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA à la Trésorerie Principale de Orodara.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Samogohiri au plus tard **le 28-04-2024 à 10heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion de la mairie de Samogohiri en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Président de la CCAM

OUEDRAOGO Amadé

Secrétaire Administratif

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

MANIFESTATION D'INTERET n°2024-01/MSJE/RBMH/DRJFPE/DP-BL

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2024, la présidente de la commission d'attribution des marchés de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (DPJFPE-Balé) souhaite constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Elle lance pour se faire un avis à manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat exercice 2024.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau ;

Lot 2 : Acquisition de produits et consommables informatiques (disposer d'un agrément technique en informatique) ;

Lot 3 : Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues.

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants :

- Rédiger une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.
- **N.B** : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française en trois exemplaires dont un (1) original obligatoire et deux (02) copies et devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi » au plus tard **le 28-04-2024 à 09 heure 00 mn** heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la présidente de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Gestionnaire des crédits, Téléphone : 75947724 / 70684535

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Présidente de la CAM

Assèta KOANDA
Administrateur Civil
Médaillé d'Honneur des Collectivités Territoriales

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA RECONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE DES BALE (DPSAHRNGF/BL) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2024

Avis à manifestation d'intérêt
N°2024 - 001/MSAHRNGF/RBMH/DRSAHRNGF/DPSAHRNGF-BL/SAF

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) Exercice 2024, la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille des Balé (DPSAHRNGF/Balé) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la DPSAHRNGF - Balé pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services et de la consultation de consultants pour la réalisation des travaux.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

a. les marchés publics de fournitures et d'équipements

- *Acquisition de fournitures de bureau
- *Acquisition de lubrifiant
- *Acquisition de cartes téléphoniques
- * Acquisition de carburant
- *Acquisition de produits pour informatique et péri informatique (agrément technique exigé)
- *Acquisition de produits d'entretien

b. les marchés publics de services courants

- *Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
- *Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
- *Entretien et maintenance de matériel informatique et péri informatique (agrément technique exigé)
- *Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau
- *Fourniture de pause-café et déjeuner
- *Actions de sensibilisation
- *Nettoyage de locaux
- *Réfection de circuit d'électricité

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres rédigées en langue française sous pli ferme portant uniquement la mention <<Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultant 2024 de la DPSAHRNGF-Balé >>

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
- le domaine principal de soumission ; une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
-une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ; l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ; un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après :
Boromo Tel : 76 82 27 08

7. Les offres devront être déposées les jours ouvrables au secrétariat de la DPSAHRNGF-Balé située juste derrière le Haut-commissariat des Balé et à l'Ouest de la Maison d'arrêt et de correction de Boromo au plus tard **le 25 mars 2024 à 9 heures**

8. La DPSAHRNGF-Balé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des marchés Publiques

Assèta KOANDA
Administrateur Civil
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

CONSTITUTION DE SON REPERTOIRE DE FOURNISSEURS POUR L'ANNEE 2024

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024-01/MSHP/RBMH/DRSHP/DS-BOROMO**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) exercice 2024, le District Sanitaire de Boromo lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs /prestataires que le District Sanitaire de Boromo pourra consulter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de services.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- 1- Acquisition de fournitures de bureau et divers imprimés ;
- 2- Acquisition de produit d'entretien et matériel de protection ;
- 3- Acquisition de matériels et produits pour informatique et péri-informatique (Agrément exigé) ;
- 4- Acquisition de réactifs de laboratoire, de consommables médicaux et de médicaments (Agrément exigé) ;
- 5- Acquisition de matériels médico-techniques (Agrément technique exigé) ;
- 6- Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau ;
- 7- Acquisition de nourriture ;
- 8- Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues à usage d'ambulance et pour les sorties de supervision ;
- 9- Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique (Agrément exigé) ;
- 10- Entretien Bâtiments intérieur et extérieur ;
- 11- Entretien et maintenance climatiseurs ;
- 12- Nettoyage des locaux ;
- 13- Gardiennage des locaux ;
- 14- Assurances des véhicules ;
- 15- Acquisition de matériels, fournitures spécifiques ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de la base de données des fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Boromo »

Composition du dossier :

1. Le domaine principal de soumission ;
2. Une brève description de l'entreprise ;
3. Une copie de l'extrait de registre de commerce pour les personnes morales ;
4. Un certificat de non faillite ;
5. L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
6. Un contact téléphonique permanent .

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du District Sanitaire de Boromo Tel : 71401130/66674843/60329820.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 25 mars 2024**
Le District Sanitaire de Boromo se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marché

Assèta KOANDA
Administrateur Civil
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires au profit de la Mairie de Loumana au titre de l'année 2024.

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/RCAS/PLRB/CLMN**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM), la Mairie de Loumana lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et service et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS ;
- Acquisition d'huile végétale pour la cantine scolaire du primaire ;
- Acquisition de produits d'entretien ménagers au profit des CSPS ;
- Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie (lot1) ;
- Acquisition de fournitures de bureau au profit des CSPS (lot2) ;
- Acquisition de matériel médicotechnique au profit des CSPS (lot1) ;
- Acquisition de matériel de protection au profit des CSPS (lot2) ;
- Acquisition d'autres fournitures spécifiques au profit de la CEB (lot1) ;
- Acquisition d'autres fournitures spécifiques au profit de la CEB (lot2) ;
- Acquisition d'autres imprimés spécifiques au profit des CSPS (lot3) ;
- Acquisition d'autres sources d'énergie au profit des CSPS (lot1) ;
- Acquisition d'autres sources d'énergie au profit de la mairie (lot2) ;
- Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles primaires ;
- Entretien de bâtiment au profit des CSPS ;
- Entretien matériels, outillages et mobilier au profit du CEBNF de Baguèra (lot1) ;
- Entretien de matériel informatique pour la mairie (lot2) ;
- Entretien et réparation de véhicule à deux roues au profit des CSPS (lot1) ;
- Entretien et réparation de véhicule à deux roues au profit de la mairie (lot2) ;
- Entretien et réparation de véhicule à quatre roues au profit de la mairie (lot3) ;
- Restauration lors des sessions des membres de la délégation spéciale (lot1) ;
- Restauration des invités lors de la journée des communautés (lot2) ;
- Restauration des invités lors de la fête de 8 mars (lot3) ;
- Gardiennage et de surveillance des locaux de la mairie de Loumana ;
- Nettoyage des locaux de la mairie de Loumana ;
- Acquisition d'imprimés administratifs et de reluire au profit de mairie ;
- Construction d'une cafété à la mairie de Loumana ;
- Acquisition de mobilier de bureau au profit de la mairie de Loumana ;
- Acquisition de matériel et outillages scolaires au profit de la CEB de Loumana.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Mairie de Loumana ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un certificat de non-faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Loumana, Tél : 67 04 03 89/ 63 44 34 25.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 25 mars 2024 à 9h**

La commune se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

gnace SANON
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/MEFP/SG/DGCMEF/DRCMEF-C

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés publics (PPM) 2024, la Direction régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Centre (DRCMEF-C) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.

1. Peuvent soumettre leurs plis, les fournisseurs/prestataires spécialisés dans l'un des domaines ci-après :

NUMERO DU LOT DOMAINES

I. FOURNITURES

Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau

II. PRESTATIONS DE SERVICES

Lot 2 Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques

Lot 3 Entretien de véhicule à quatre roues

Lot 4 Prestation de pause-café et déjeuner

2. Les fournisseurs/prestataires intéressés sont invités à déposer leurs plis fermés portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données au profit de la DRCMEF-C » et comportant les informations et pièces ci-après :

- une lettre de demande d'inscription adressée au DRCMEF-C précisant le(s) lot(s) et le domaine d'activités de l'entreprise ;
- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique et au moins un contact téléphonique permanent ;
- une photocopie simple de l'extrait du registre de commerce ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu.

Les plis devront être soumis au plus tard le **25-03-2024 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : DRCMEF-C sise Avenue Monseigneur THEVENOUD, au 3e étage du Bâtiment de l'administration générale de la Commune de Ouagadougou, côté Est de l'Hôtel de ville. Tél : 70 17 08 38.

Le Service de gestion des moyens

TAMBOURA/BAMBARA T. Clémence

Constitution d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de la Commune de Nandiala pour l'année 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT
N°2024-01/RCOS/PBLK/CNDL du 13 FEVRIER 2024**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Commune de Nandiala souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-dessous :

NUMERO DE LOT DOMAINES

1- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 01 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 02 Acquisition de produits pharmaceutiques
- Lot 03 Acquisition d'autres sources d'énergie
- Lot 04 Acquisition d'imprimés spécifiques
- Lot 05 Matériels de protection et médico-technique
- Lot 06 Acquisition de valeurs inactives
- Lot 07 Acquisition de cartes de recharge téléphonique
- Lot 08 Acquisition de gaz butane
- Lot 09 Acquisition d'autres sources d'énergies
- Lot 10 Acquisition de matériels informatiques
- Lot 11 Acquisition et livraison sur site d'huile alimentaire
- Lot 12 Acquisition et livraison sur site de vivres
- Lot 13 Acquisition et consommables informatiques
- Lot 14 Acquisition de fournitures scolaires
- Lot 15 Acquisition de fournitures spécifiques
- Lot 16 Acquisition de mobiliers de bureau
- Lot 17 Fourniture de pause-café et déjeuner
- Lot 18 Produits d'entretien et de nettoyage

2- Travaux

- Lot 19 Travaux de construction d'un logement au CSPS de Somé

3- PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Lot 20 Suivi contrôle pour des travaux de construction d'un logement au CSPS de Somé
- Lot 21 Suivi-contrôle des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à Kaonsé
- Lot 22 Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un forage positif

4- AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

- Lot 23 Entretien bâtiments
- Lot 24 Nettoyage des locaux de la mairie
- Lot 25 Entretien et réparation d'ambulance
- Lot 26 Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues
- Lot 27 Maintenance de matériels informatiques

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé leurs offres de services à la Mairie de Nandiala ne sont pas dispensés de la présente formalité.

Les entreprises intéressées devront déposer un dossier composé de :

- une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Nandiala indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et ses compétences dans le domaine d'activité choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

- une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- des preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de base de données des fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la Mairie de Nandiala ; téléphone : 60 02 62 80 au plus tard **le 25-03-2024 à 09h00mn.**

La Personne Responsable des Marchés

Hamadou ZERBO
Secrétaire administratif

Liste des Fournisseurs /Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo (MAC-BOROMO)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-01/MJDHRI/DGAP/DRAP - CAB/MAC-BRM du 20 février 2024**

Dans le cadre de l'exécution du Plan des Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo (MAC-Boromo) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs /prestataires que la Maison d'Arrêt et de Correction pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures/prestations de services

- 1- Fournitures de bureau
- 2- Fournitures informatiques (Agrément technique exigé)
- 3- Entretien et maintenance des climatiseurs
- 4- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (Agrément technique exigé)
- 5- Entretien et maintenance de véhicule à 4 roues
- 6- Produits d'entretien
- 7- Travaux d'électricité
- 8- Produits alimentaires
- 9- Entretien de bâtiments intérieur et extérieur
- 10- Réfection circuit d'eau de plomberie sanitaire

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention << appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs /prestataires pour les demandes de cotation.>>

Les dossiers des candidats devront compter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt rédigée en langue française adressée au Directeur de la Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Un extrait du registre de commerce (RCCM) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'Intendance de la dite Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo contact : 76-68-85-09 aux heures suivantes : 08h00mn à 12 h30mn et de 13 h00mn à 16h 00mn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo les jours et heures ouvrables à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 25 mars 2024 à 09h00mn**

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

La Maison d'Arrêt et de Correction de Boromo se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La personne Responsable des Marchés

Assèta KOANDA
Administrateur civil
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

AVIS DE CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, le Tribunal de Grande Instance de Dédougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour le domaine ci-après :

Nombre de lot Domaine

II - Fourniture et équipements

Lot 1 Fourniture de bureau
Lot 2 Fourniture informatique
Lot 3 produit d'entretien

II - Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie

Travaux d'électricité

II - Entretien et maintenance

Lot 1 Entretien et maintenance de bâtiment
Lot 2 Entretien et maintenance de climatiseurs
Lot3 Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique
Lot4 Entretien et maintenance de tout matériel de transport
Lot5 Entretien de photopieurs

III - Prestation de service

Nettoyage de bâtiment

IV- Acquisition de service

Réunions et conférences professionnelles

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le Tribunal de Grande Instance de Dédougou rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Dédougou indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine de d'intervention choisi ;
- 3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dédougou BP 127, Tel : 70 36 96 29 au plus tard le 25/03/2024.

La personne responsable des marchés

PARE Niongui Henri
Greffier en Chef

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du KénéDougou pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-01/RHBS/DRSAHRNGF-HBS/DPSAHRNGF-KénéDougou**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, Gestion 2024, la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du KénéDougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs de biens dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans le domaine ci-après :

N° de Lot **Domaine**

FOURNITURES

- Lot 01 Acquisition de produits pour informatique et péri informatiques (encre) (agrément exigé)
- Lot 02 Acquisition d'autres dépenses de communication (cartes de recharges)
- Lot 03 Acquisition de nourriture (vivres)
- Lot 04 Acquisition de fourniture de bureau
- Lot 05 Acquisition de produits d'entretien

PRESTATION DE SERVICES

- Lot 01 Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
- Lot 02 Entretien et maintenance de bâtiment
- Lot 03 Nettoyage de bâtiment
- Lot 04 Entretien et maintenance de matériels informatiques (agrément exigé)
- Lot 05 Réfections circuits, eau, électricité
- Lot 06 Prestation de service de pause-café

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du KénéDougou rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Provinciale de Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du KénéDougou indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat de la Direction Provinciale de Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du KénéDougou au plus tard le **25 mars 2024**.

Contacts : 70 37 44 30 / 65 00 08 99

Le Gestionnaire

ZERBO Charles Dieudonné
Educateur Social

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-001/C-TKF/SG /SMP**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Tin-Akoff prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - Fournitures et équipements ;
 - Services courant ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Tin-Akoff adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tin-Akoff ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation le cas échéant (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tin-Akoff : préciser le domaine concerné » auprès de la Personne responsable des Marchés (PRM) de la commune de Tin-Akoff. Tel : 70976269 / 56326482 au plus tard **le 25 mars 2024 à 09 h 00 GMT.**

Le Secrétaire Général,

ZONGO Hippolyte Macaire
Adjoint Administratif



La célérité dans la transparence